



MARAUDAGE 2020

Consignes sanitaires émises par la Santé publique

Adaptez vos pratiques habituelles afin d'éviter la propagation de la COVID-19.

PRATIQUES ENCOURAGÉES



Utilisation de moyens technologiques
(rencontres virtuelles et
solicitation téléphonique)



Publicité sur les réseaux sociaux
et les médias traditionnels



Solicitation téléphonique,
postale ou électronique



Respect des restrictions
de mobilité interrégionale
en vigueur



Distanciation sociale
de 2 mètres

PRATIQUES DÉCOURAGÉES



Rassemblements de plus
de 5 personnes



Distribution de dépliants
ou d'articles promotionnels
de main à main



Solicitation de proximité
(se tenir à moins de 2 m)